



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20230906-D2023_79_SI-AR

DECISION 2023-79

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de services « mise à jour et maintenance du logiciel de gestion et de supervision PC Vue des Stations d'épuration à Cattenom, Rodemack, Hettange-Grande et Basse Rentgen » est conclu le 6 septembre 2023 avec l'entreprise ARC Informatique situé 5 rue de Dublin à 67300 SCHILTIGHEIM, pour un montant de 19 613 € H.T., soit un total de 23 535,60 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 6 septembre 2023

Le Président
Michel PAQUET

Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 25 SEP. 2024